



TRAVAUX AVENUE BOSQUET

Ici, nous mettons en conformité l'arrêt de bus pour les personnes à mobilité réduite.

Au programme :

- ▲ Pose de bordurettes béton type afin d'obtenir une pente latérale inférieure à 2%
- ▲ Remise à niveau des ouvrages concessionnaires
- ▲ Réfection des alentours d'arbres
- ▲ Dépose d'une barrière Croix Ste André
- ▲ Déplacement d'une corbeille de rue
- ▲ Reprise partielle du marquage au sol et sur trottoir (dalles podotactiles) et pose d'un repère jaune sur bordure

Pour mener à bien ces opérations, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- ▲ L'arrêt de bus sera non desservi pendant la durée du chantier. Un arrêt provisoire sera prévu au 40 bis avenue Bosquet.

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC L'AIDE DE :



QUOI ?

MISE EN CONFORMITÉ DE
L'ARRÊT DE BUS POUR LES
PERSONNES À MOBILITÉ
RÉDUITE

QUAND ?

DU 29 AVRIL
AU 24 MAI 2024

OÙ ?

38/40
AVENUE BOSQUET

POUR EN SAVOIR +
SUR [PARIS.FR/CHANTIERS](https://paris.fr/chantiers)
ET AU 3975*

*CÔÛT D'UN APPEL LOCAL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE
ET DES DÉPLACEMENTS
TÉL. 01 53 38 69 00

ENTREPRISES

LA MODERNE / AB MARQUAGE